



# FÉDÉRATION FRANÇAISE De JEU de BALLE au TAMBOURIN

## Fiche de Protocole sanitaire Covid-19 intégrant la reprise des compétitions extérieures Version 4 – 09/08/2021

Protocole applicable à partir 09 août 2021, sous réserve des dispositions spécifiques qui pourraient être prises par les autorités sanitaires en fonction de l'évolution de la situation.

### ✿ Principe de mise en œuvre

#### ➤ Les clubs :

- Vérification du Pass Sanitaire
- Maintiennent l'affichage des consignes sanitaires.
- Continuent d'assurer un nettoyage quotidien de leurs installations et de veiller à désinfecter régulièrement les points de contact.
- Maintiennent la mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée du terrain ainsi que de produit détergent-désinfectant, du papier jetable et une poubelle autour de l'aire de jeu.

### ✿ PASS SANITAIRE

Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass Sanitaire : personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Il doit tenir un registre indiquant les jours et horaires des contrôles effectués.

Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.

#### Présenter soit :

- Un schéma vaccinal complet
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h
- Un certificat de rétablissement de la Covid-19

### ✿ Pratique sportive et utilisation des espaces communs :

- Pratique en plein air.
- Sans protocole de balles identifiées. Désormais, les joueurs pourront de nouveau utiliser les mêmes balles sans les marquer. Le jeu devra cependant être interrompu en cas de pluie afin d'éviter de jouer avec des balles mouillées (risque de contagiosité plus forte).
- L'utilisation d'un distri-balle accompagné d'un gel hydro-alcoolique est fortement conseillé de chaque côté du terrain, à défaut, un seau devra être installé accompagné d'un gel hydro-alcoolique de chaque côté du terrain.
- Seuls les participants à une rencontre pourront toucher les balles.
- Accès aux club-houses pour l'ensemble de leurs activités



# FÉDÉRATION FRANÇAISE

## De JEU de BALLE au TAMBOURIN

- L'accès aux vestiaires est permis si la distanciation physique peut être respectée et si le nettoyage est effectué régulièrement dans la journée
- Les rassemblements de plus de 10 personnes ne sont plus interdits dans les établissements recevant du public dès lors que le principe de distanciation et les gestes barrières sont respectés.

### ✿ Recommandations sanitaires :

#### ➤ **Les pratiquants :**

- Apportent leur gel hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains avant et après la rencontre.
- Sont invités à nettoyer leur carré technique avant et après la rencontre à l'aide d'un produit détergent désinfectant fourni par le club recevant.
- Les équipes devront garder le même carré technique/banc remplaçant toute la rencontre.

#### ➤ **Les personnes présentes dans le club :**

- Demeureront vigilantes au respect de la distanciation physique et des gestes barrières en tous lieux et à tout moment.

### ✿ Port du masque

- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillé.

### ✿ Conditions sanitaires de reprise de la compétition :

Les dirigeants de club devront veiller à ce que les mesures sanitaires en vigueur restent applicables dans le cadre de la reprise des compétitions, et notamment :

- S'assurer du nettoyage régulier de toutes les zones de contact avec du produit détergent-désinfectant (poignée de portes, sanitaires).
- Fournir du gel hydro-alcoolique, du produit détergent-désinfectant, du papier jetable et une poubelle autour de l'aire de jeu.
- Veiller à ce que les joueurs arrivent en tenue de compétition.
- Disposer de WC avec un point d'eau et les désinfecter régulièrement.
- Exiger des joueuses et joueurs qu'ils viennent avec leur propre matériel (gourde, serviette, gel hydro-alcoolique ...).
- Exiger, avant et après la rencontre, le respect par les joueurs et par l'arbitre des consignes de désinfection des mains.
- Organiser le changement de camps en tournant de chaque côté du terrain, dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Exiger des joueuses et joueurs qu'ils se désinfectent les mains à chaque changement de camps avec leur gel hydro-alcoolique.



# FÉDÉRATION FRANÇAISE De JEU de BALLE au TAMBOURIN

Interdire les poignées de mains et suggérer à la place un signe de la tête ou du tambourin.

## ➤ Spectateurs

### Equipement extérieur (ERP PA) ou ERP de plein air éphémère

- Pass sanitaire obligatoire (Il s'agira de présenter sous format papier ou numérique, la preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique ; ou d'un certificat de rétablissement de la Covid-19 ; ou d'un certificat de vaccination complet.) des la 1ère personne et respect des gestes barrières.
- Assis : 100% de la capacité de l'enceinte, sauf si arrêté préfectoral

### Equipement Intérieur (ERP X)

- Debout : distanciation physique d'un mètre

## ➤ Licenciés

Présentation du pass sanitaire pour prise de licence (mineur et majeur)

A compter du 30 septembre 2021 les mineurs à partir de 12 ans devront présenter un pass sanitaire.